

9.5. DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION RAISONNABLES ET RAISON DU CHOIX DU PROJET

9.5.1. ESQUISSE DES PRINCIPALES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION

9.5.1.1. Alternative au dossier de demande d'autorisation dans son ensemble

Anciennement, trois sites de sablière alimentaient l'installation de traitement de sables située à la Petite Haie, ces 3 sites ont fait l'objet de renonciation. Il s'agissait :

- de la sablière du Couëdic à St Abraham (AP 15/01/2007 pour 12 ans)
- de la sablière de Sous la Grée à St Marcel (AP 15/01/2007 pour 10 ans)
- de la sablière de la Petite Haie à Sérent et St Marcel (AP du 28/07/1997 pour 20 ans).

Aujourd'hui deux sablières alimentent l'installation de traitement de sables située à la Petite Haie, il s'agit de :

- la sablière des Quatre Vents à Saint Marcel autorisée par AP du 20/01/2017 pour 8 ans qui prendra fin en 2025,
- la sablière de la Grande Haie autorisée par AP du 30/07/2021 pour 7 ans qui prendra fin en 2028.

Une autre solution permettant d'assurer l'approvisionnement en matériaux aurait pu être l'extension et la prolongation de la sablière des Quatre Vents à Saint-Marcel. Néanmoins le contexte naturel et humain est sensible. De nombreuses habitations sont situées près du gisement restant disponible.

Afin de permettre la pérennité de l'activité de production de sable de la société Matériaux de l'Oust, le projet de réouverture de la sablière du Couëdic à Saint-Abraham, sur les terrains non exploités lors de la précédente autorisation, est une solution pertinente pour optimiser les capacités de production de l'installation et maintenir l'alimentation en sable dans le secteur.

Les productions conjointes de ces trois sites (la Grande Haie à Sérent, les Quatre Vents à St Marcel, et la réouverture de la sablière du Couëdic) viendront compenser la perte de production subie par les fermetures des sites d'extraction effectuées ces dernières années

9.5.1.2. Alternative au phasage d'exploitation

Le phasage d'exploitation prévisionnel présenté est la résultante d'un travail visant à :

- Valoriser l'exploitation du gisement,
- Limiter les trajets des engins en optimisant les pistes de circulation,
- Optimiser l'intégration dans le paysage,
- Intégrer les enjeux écologiques du site et de ses abords,
- Eviter les zones humides,
- Eviter les zones inondables.

Plusieurs phasages ont ainsi été étudiés.

Les concertations menées en interne avec les différents rédacteurs de l'étude d'impact et l'exploitant ainsi que la concertation avec les services de l'Etat lors de la réunion de phase amont qui s'est tenue le 7 février 2022 ont permis de définir les caractéristiques du projet pour répondre au mieux à ces différents enjeux.

9.5.2. LES RAISONS DU CHOIX DU PROJET

9.5.2.1. Choix du périmètre d'activité

Le choix de la SOCIÉTÉ MATÉRIAUX DE L'OUST de réouvrir une sablière au Couëdic se base sur les différents critères suivants :

- Présence d'un gisement sableux avec un accès facile à la ressource,
- Proximité de l'installation de traitement des Petites Haies et facilement accessible.
- Proximité de la RN 166 (Vannes-Ploërmel).
- Compatibilité du document d'urbanisme de la commune avec ce type d'activité,
- Maitrise foncière des terrains,
- Absence de zonage de protection dans le périmètre sollicité relatif :
 - o au patrimoine naturel,
 - o au patrimoine architectural et paysager,
 - o aux eaux superficielles et souterraines.

9.5.2.2. Besoins en matériaux

La carte suivante localise les carrières en activité recensées dans un rayon de 20 km autour du projet et montre la localisation stratégique du site du Couëdic,

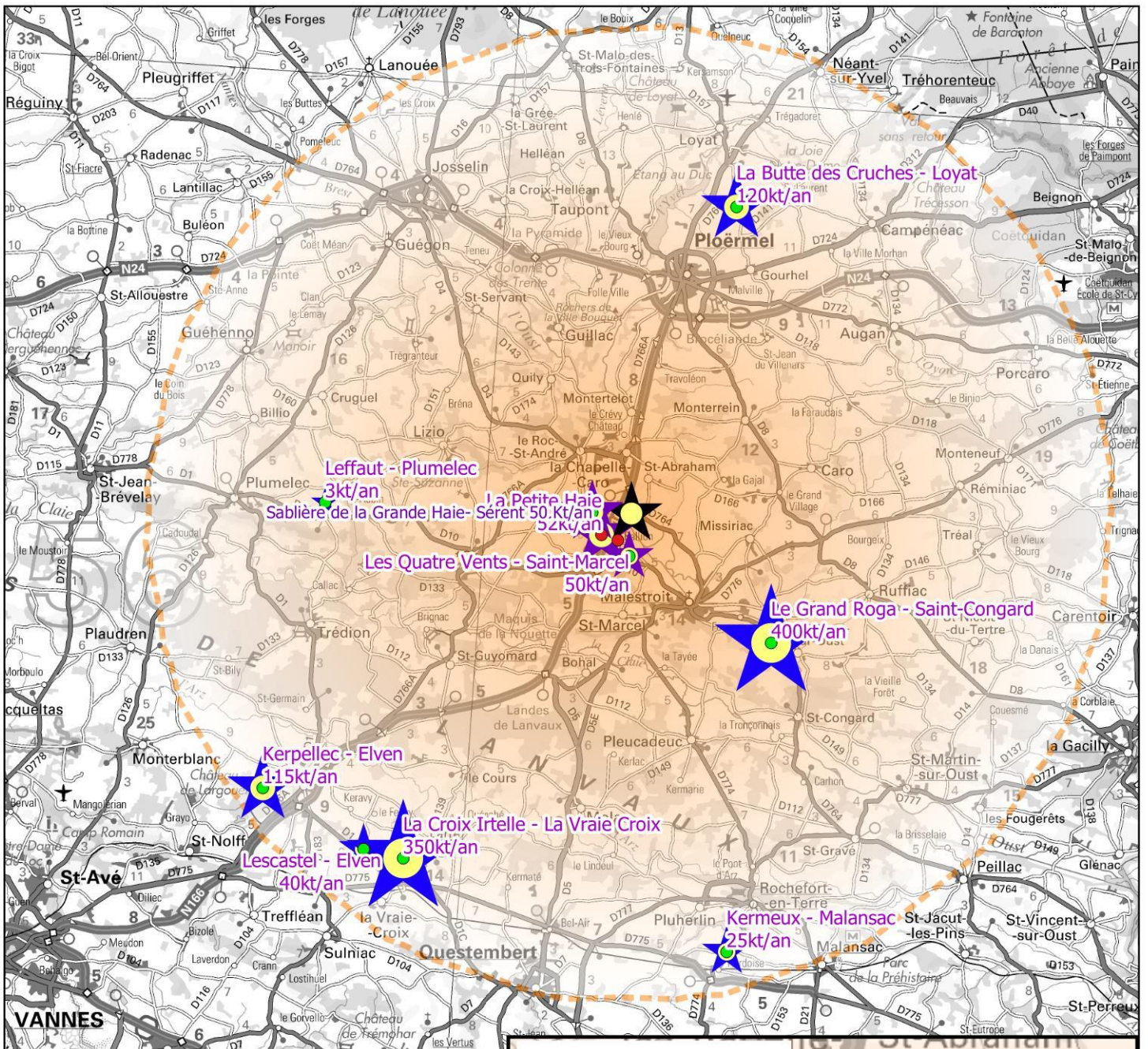
- à moins de 10 km de Ploërmel,
- à environ 30 km de Redon,
- à 30 km de l'agglomération de Vannes,
- à 45 km d'Auray.

De plus comme évoqué au chapitre 4.5.4.2 relatif au SRC de Bretagne, la réouverture de la sablière du Couëdic à Saint-Abraham permettra d'alimenter les secteurs de Lorient et Auray notamment actuellement déficitaires en granulats.

9.5.2.3. Besoins en stockage de déchets inertes

La société Matériaux de l'Oust souhaite recevoir sur le site du Couëdic des déchets inertes externes pour le remblaiement de l'excavation.

Au regard du marché de travaux publics locaux et de la localisation du projet du Couëdic, la Société Matériaux de l'Oust a estimé qu'au maximum 50 000 tonnes de matériaux inertes extérieurs seraient potentiellement accueillis sur le site chaque année.



Rayon de 20 km autour du projet

Réouverture sablière du Couëdic

Carrières :

- A l'arrêt
- En activité
- Sablière
- Carrière

**LOCALISATION DES CARRIERES
DANS UN RAYON DE 20 KM**



0 2 4 6 8 10 Km



CENTRES DE TRAITEMENT		
NOM DU CENTRE	KM	VILLE
1 Charier CM	12,46 km	SAINT-CONGARD
2 Ecoterre de Gandouin	14,83 km	SAINT-MARCEL
3 GRAVES DU MANOIR	26,85 km	LE MANOIR
4 LGO SITE DE PLEUGRIFFET	32,7 km	PLEUGRIFFET
5 Lafarge Granulat Ouest	32,72 km	RADENAC

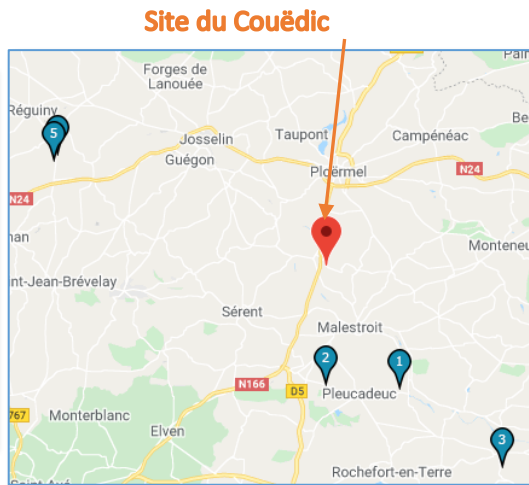


Fig. 67 : Localisation des ISDI autour du site du Couëdic
(Source : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/>)

Le site internet www.dechets-chantier.ffbatiment.fr, liste par département les différents types de centre de stockage et de recyclage notamment des déchets et excédents de chantiers.

D'après ce site, les Installations de Stockage de Déchets Inertes (type classe 3) les plus proches du site du Couëdic se situent :

- à plus de 12 km au Sud: . Il s'agit de la carrière du Grand Roga appartenant à la société Charier CM, localisée sur la commune de Saint-Congard,
- à 15 km au Sud : Site Ecoterre de Gandouin à Saint Marcel.

Les autres centres sont localisés à plus de 25 km.

Ainsi, le projet de la Société Matériaux de l'Oust permettra l'accueil de matériaux inertes sur son site du Couëdic pour le remblaiement progressif de la carrière dans un secteur pauvre en centre de stockage des matériaux du BTP, et très proche la RN 166 (Vannes-Ploërmel).

Le fait d'accueillir des déchets inertes sur le site du Couëdic contribuera à la rationalisation des transports des déchets du BTP dans ce secteur.